

# *Courtesour*

## Le Journal

N° 179 - Mars / avril 2020  
Informations municipales

**LE TRÈS HAUT DÉBIT  
POUR BIENTÔT** **page 8**

Actualités  
**Ça bouge !**

**pages 6 à 15**

Vie  
**associative**

**pages 14 et 15**

Actualités  
**CCAS**

**page 3**

Agenda

**page 16**

page 3	Actualités : <b>CCAS !</b>
pages 4 et 5	Voeux 2020 : <b>Retour en images</b>
pages 6 à 15	Actualités <b>Ça bouge !</b>
page 16	Actualités par les jeunes
page 17	Actualités de la Courth'échelle
page 15	Vie associative
page 16	À vos agendas

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je pose mes doigts sur le clavier de mon ordinateur pour écrire cet éditorial qui sera le dernier de ma part. Quand vous aurez ce journal entre les mains nous serons à quelques jours des élections municipales pour lesquelles je n'ai pas souhaité briguer un nouveau mandat.

Tous ceux qui étaient présents à mes vœux m'ont entendu faire le bilan de mes cinq mandatures et évoquer tout autant les moments difficiles et ingrats que les excellents souvenirs que je garderai de ces 31 années de gestion municipale.

Comme je l'ai fait à cette occasion je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à réussir la métamorphose de notre village dans des conditions financières bien maîtrisées. Je veux parler tout autant de mes équipiers élus que de mon personnel et de l'ensemble des associations qui oeuvrent bénévolement à l'épanouissement de notre beau village.

Merci aussi à vous tous qui m'avez accordé votre confiance



**Votre maire, Alain Rochebonne**

## >> Les brèves du Conseil municipal du 23 janvier 2020

Directeur de publication : Alain Rochebonne  
Rédaction, photos : Mairie de Courthézon  
Conception, réalisation : Mairie de Courthézon  
Impression : Technicoeurs  
Tirage : 3400 exemplaires

### ADMINISTRATION

Approbation de la nomination des agents habilités à utiliser l'application de gestion du R.E.U. (Répertoire Electoral Unique)

Suite à la modification des statuts de la CCPRO:

- Approbation du transfert de compétences eau et assainissement;
- Approbation de la régularisation par transfert budgétaire au titre de la police de conservation;
- Approbation de la régularisation par transfert budgétaire au titre du pluvial;
- Approbation de la modification de l'attribution de compensation de la ville d'Orange.

Approbation de la convention cadre constitutive de groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Pays Réuni d'Orange et ses communes membres (permet à ses membres d'adhérer librement et par simple décision à des groupements d'achats lancés dans des domaines définis. Le groupement a pour mission d'assurer la préparation et la passation des marchés

et accords-cadres correspondant à des besoins communs dans un souci de cohérence et de coordination)

### BUDGET

Approbation pour l'ouverture par anticipation de crédits d'investissement 2020 du budget principal au chapitre 20 dans la limite du quart des crédits inscrits en 2019, soit 163 425 € x 0,25 = 40 856,25 €

Approbation pour apporter une garantie d'emprunt à hauteur de 25% pour la construction de 46 logements collectifs (Macrolot H - La Barrade)

Approbation pour apporter une garantie d'emprunt à hauteur de 25% pour la construction de 47 logements collectifs (Acquisition en VEFA de 47 logements individuels - La Barrade)

Le conseil municipal prend acte des orientations budgétaires 2020 du budget principal

Approbation de la demande de subvention de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public pour l'année 2020

Approbation de la demande de subvention de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public pour l'année 2020

Approbation de l'inscription de la commune au concours des Rubans du Patrimoine Edition 2020 pour la rénovation du clocher de l'église Saint-Denis

*Pour plus d'informations, l'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie et sur le site [www.courthezon.fr](http://www.courthezon.fr)*

## ATELIERS VITALITÉ C'EST PARTI !



Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité... Voilà ce que proposent les Ateliers Vitalité, dédiés aux personnes de 60 ans et plus, qui ont débuté le 6 février dans les locaux du CCAS et s'achèveront à la fin du mois de mars.



## PEMANENCES

Le CCAS met à votre disposition un service de permanences qui s'inscrivent dans la démarche de proximité initiée par la ville afin de mieux répondre aux attentes des Courthézonnois.



L'ADMR est une association d'aide à domicile qui a pour vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles et propose une offre de service de grande qualité au plus près des besoins et attentes de ses clients. L'ADMR propose également un service de livraisons de repas à domicile

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h**  
**Contact. 06 23 47 18 94**



Le CCAS accueille les permanences de l'EDeS de Sorgues

- Les Assistantes Sociales écoutent et orientent les familles en difficultés budgétaires ou relationnelles,
- La Conseillère en Economie Sociale et Familiale aide à la constitution des dossiers de surendettement et met en place des mesures d'accompagnement social individualisé,
- La Puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile (PMI) vous accueille également dans nos locaux

**Les intervenantes du CMS vous reçoivent sur rendez-vous au CCAS. Contact. 04 90 39 58 44**



Un agent de la Compagnie des Eaux SUEZ assure des permanences durant les mois de juin et de décembre dont les dates précises sont communiquées dans le bulletin municipal et sur les panneaux lumineux.



Un conseiller de la Mutuelle Santé Communale est à votre disposition **tous les premiers jeudis après-midi du mois. Contact. 04 66 22 76 69**

### CCAS de Courthézon

3 bis Jean-Henri Fabre  
84350 Courthézon  
Tél. 04 32 80 33 20

Courriel. [accueilccas@courthezon.fr](mailto:accueilccas@courthezon.fr)  
Site internet: [www.ccas-courthezon.fr](http://www.ccas-courthezon.fr)

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## REPAS DES AÎNÉS

Mercredi 15 janvier, près de 250 personnes étaient réunies à la salle polyvalente à l'occasion du repas festif offert aux aînés par le CCAS. En présence du maire et des membres du conseil d'administration, les convives étaient invités à déguster un repas gastronomique concocté par le traiteur "Le paradis" (opéra de foie gras, coussinet

du mareyeur, charlotte de filet de caille et pommes duchesse, trilogie du fromager puis assiette gourmande). Cette journée placée sous le signe du partage a permis à nos aînés de se retrouver le temps d'un repas musical, rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit pleinement savouré.



## UN OPTICIEN DIPLÔMÉ SE DÉPLACE JUSQU'À VOUS

Prenez un rendez-vous au  
**06 34 49 18 25**



# Voeux 2020 >> Retour en images





QUIZ - 2ème volet

# LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## La Cocarde

Le 12 juillet 1789, Camille Desmoulins, pour indiquer que le peuple était aux armes (mobilisé en permanence), met une feuille de tilleul à son chapeau. Le 13 juillet 1789, une milice bourgeoise se crée spontanément à Paris avec 48000 hommes et prend une cocarde bleue et rouge, les deux couleurs de la ville de Paris depuis 1358. Les 15 et 16 juillet, La Fayette est mis à la tête de cette milice parisienne qui comprend de nombreux garde français en uniforme bleu, blanc, rouge (livrée du roi). Le 17 juillet, Louis XVI reçoit De Bailly, maire, venu le haranguer dans la salle du trône, avec une cocarde tricolore qu'il met à son chapeau. Le 27 juillet, la cocarde est ratifiée pour la garde nationale de Paris, par le 4ème bureau du comité militaire provisoire de la ville de Paris. Puis, le 31 juillet, La Fayette remet officiellement, une cocarde à la municipalité de Paris. Le 4 octobre 1789, les trois couleurs bleu, blanc et rouge sont adoptées officiellement, comme symboles de la nation et réconciliation entre le peuple et le roi.



## Le drapeau

Le blanc a été de 1638 à 1790, la couleur du drapeau royal et de certains pavillons de la marine. De 1814 à 1830, il a été aussi la couleur des drapeaux de l'armée royale. En réalité, le blanc symbolise la France et, aussi, tout ce qui est de l'ordre du divin, de Dieu, d'où le choix de cette couleur comme symbole du royaume. En effet, le pouvoir du roi venait, selon la doctrine officielle, de la main de Dieu. En juillet 1789, lors des troubles parisiens, une milice se constitue et porte une cocarde réunissant les trois couleurs.



Le drapeau tricolore : Hissé la première fois, deux jours après la prise de la Bastille, le blanc symbole du roi, est uni au bleu et au rouge, couleurs de la Garde Nationale de Paris.

Par la suite, la loi du 27 pluviôse, an II (15 février 1794) énonce que le drapeau tricolore est, désormais, l'emblème national.

Ces trois couleurs ont, également, d'autres valeurs symboliques dans l'histoire de France : Le bleu était la couleur de la cape de Saint Martin - Le blanc est, traditionnellement, associé à Jeanne d'Arc - Le rouge fut l'étendard impérial de Charlemagne et l'oriflamme de Saint Denis.

## L'écharpe tricolore

Le port de l'écharpe tricolore est le signe le plus distinctif de l'autorité des élus. Elle se compose d'un tissu bleu, blanc et rouge et, est dotée, à son extrémité de deux glands dont la couleur diffère en fonction du mandat. Pour les élus, maires, le bleu est en haut, les glands sont dorés. Pour les parlementaires le rouge est en haut. L'écharpe tricolore se porte sur l'épaule droit ou comme avant 1830, à la ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut.



les deux façons de porter l'écharpe tricolore pour un maire ou ses adjoints



écharpe portée par un député ou un sénateur

## Le Sceau

Le sceau actuel de la République est celui de la IIème République frappé en 1848. Il représente la Liberté assise, tenant de la main droite, un faisceau de licteur et de sa main gauche, la barre du gouvernail sur lequel, il y a le coq gaulois. Sur l'urne, il y a les initiales SU "Suffrage Universel". Le sceau porte comme inscription "République française démocratique une et indivisible", sur la face et au dos deux formules "Au nom du peuple français" et "Liberté, Egalité, Fraternité". Le sceau est utilisé de nos jours encore, dans des occasions solennelles, comme la signature de la Constitution.



Le ministre de la justice s'appelle "le Garde des Sceaux" car la presse servant à établir le sceau est conservée dans le bureau du ministre de la justice.



ENVIRONNEMENT

# OBJECTIF ZÉRO PHYTO DANS MA COMMUNE

L'interdiction des produits phytosanitaires s'est imposée aux collectivités dès 2017 sur les espaces verts, les voiries, les promenades accessibles au public. Si des solutions alternatives existent, le changement des pratiques ne s'improvise pas. La commune a souhaité s'engager dans une campagne "zéro phyto" en lançant un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) permettant de revoir sa gestion en matière d'espaces verts.



Le passage au "zéro Pesticide" est certes un défi, mais avant tout l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature en ville et bénéfique à tous ! La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard

de leurs effets sur la santé, l'eau et la biodiversité. La commune a souhaité communiquer sur sa démarche "zéro Pesticide" par la mise en place de panneaux d'information sur les nouveaux modes de gestion des espaces verts sur les zones "sans pesticide" (rond-points, jardins, entrées de ville) et de panneaux d'information "éco gestion des espaces verts" sur les variétés de végétaux plantés. Le premier site, fut l'aménagement de l'entrée sud du village en choisissant des végétaux peu gourmands en eau, tolérants à la sécheresse et aux vents. Ce nouvel agencement avait pour objectif de garder la visibilité sur la sculpture tout en végétalisant le site.

Afin de s'engager vers le "zéro pesticide", la commune a lancé un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) visant à :

- ✓ Diminuer fortement ou supprimer l'usage des pesticides,
- ✓ Optimiser les apports de fertilisants,
- ✓ Diminuer fortement les volumes d'eau utilisés pour l'arrosage des espaces verts,
- ✓ Préserver la santé des habitants et celle des agents techniques,
- ✓ Améliorer la qualité visuelle et la biodiversité des espaces verts.

GRANGE BLANCHE II

## Création d'une plateforme logistique



La Grange Blanche II est actuellement en cours de commercialisation, cette zone d'activités sera divisée en plusieurs lots : logistiques, PME/PMI, et de services. Elle bénéficie d'une bonne desserte de communication grâce à sa proximité à l'échangeur autoroutier A7 et A9 et la RD 950 reliant Orange à Carpentras et la RD 907 reliant Orange à Avignon.

Sur un terrain de 13 hectares, QUARTUS Logistique concevra une plateforme qui permettra de livrer un bâtiment dernière génération doté des techniques les plus modernes. Le bâtiment abritera également 1 500 m<sup>2</sup> de bureaux, 78 places à quai, et des parkings pour véhicules légers et poids lourds (283 places pour véhicules légers et 15 places pour poids lourds).

La livraison du projet est prévue pour octobre 2020.

LA FIBRE

# LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR BIENTÔT

Le 30 janvier dernier, le président du Conseil Départemental de Vaucluse Maurice Chabert, le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Renaud Muselier, le Préfet de Vaucluse Bertrand Gaume, ont présenté à Courthézon et à Châteauneuf-du-Pape le second plan de déploiement du Très Haut Débit (THD) en Vaucluse avec visite d'une installation à Courthézon et signatures des conventions en présence de Julien Aubert, Député de la 5ème circonscription du Vaucluse, Jean-Marie Roussin, président de la commission économie développement numérique du Conseil départemental de Vaucluse, Claude Avril, maire de Châteauneuf-du-Pape, Alain Rochebonne, maire de Courthézon, Laurent Rojey, Directeur de l'Agence du Numérique, Richard Curnier, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts, Éric Jammaron, Président de Vaucluse Numérique et des Présidents des intercommunalités qui co-financent le déploiement de la fibre optique dans la zone d'intervention

Avec ses partenaires, le Conseil Départemental s'est engagé à déployer un réseau Très Haut Débit sur 105 communes du Vaucluse (zone d'intervention publique) avant la fin 2022, soit avec 14 ans d'avance sur le calendrier initial. Ce plan marque une vraie accélération. Avant l'été 2021, 120 648 foyers seront ainsi raccordés, soit 100% de la zone publique. Le Vaucluse est aujourd'hui le territoire le plus avancé avec plus de 50 % de couverture réalisé. Cela représente un foyer sur deux de la zone publique.



## 100% DU VAUCLUSE CONNECTÉ EN 2022

Pour toute question concernant le déploiement du Très Haut Débit dans le département : Vaucluse numérique a mis en place un service d'appel : 0 809 54 00 84.

S'agissant de la zone d'intervention publique, les opérateurs seront en mesure d'indiquer aux usagers si leur domicile est déjà raccordable au réseau public, ou bien à quelle date il le sera, ainsi que les démarches à effectuer pour bénéficier effectivement d'une connexion THD.

Ils indiqueront également aux usagers dont le domicile se trouve en zone d'intervention privée vers quel opérateur (Orange ou SFR), ils doivent se tourner en fonction de leur commune de résidence. Ce numéro est actif du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h. Il est également possible de consulter le site [www.vaucluse-numerique.fr](http://www.vaucluse-numerique.fr)

# WiFi 4EU



Le 7 novembre 2018, la ville de Courthézon a obtenu un des 2800 coupons d'une valeur de 15 000 € pour le déploiement de l'accès à internet par le wifi dans tous les territoires : c'est l'objectif de l'appel à projets WiFi4EU.

Ce coupon a permis à la commune d'acheter de nouveaux équipements, de mettre à jour du matériel ancien en le remplaçant par du matériel plus récent et de meilleure qualité afin de promouvoir la connectivité Wi-Fi gratuite dans les lieux publics ainsi qu'en centre ville.

Cette couverture sera assurée à travers des bornes Ubiquiti Mesh Pro d'extérieur liées à une rocade fibre et les travaux auront lieu jusqu'en mai 2020 pour un montant de 37 704 € HT.

Prochainement, seront équipés de Wi-Fi gratuite : Le Belvédère, l'office de tourisme, le kiosque Saint-Vincent, la salle Daumier, le parc Charles de Gaulle, la place Edouard Daladier, la Gare, la salle polyvalente, la salle de la Roquette, le stade de la Roquette et la place du 8 mai.



SERVICES TECHNIQUES

# ENTRETIEN DU STADE : CHOIX DE LA RÉGIE COMMUNALE

Foulé tout au long de l'année par les joueurs, le gazon des stades doit être bichonné, mais l'entretien doit rester raisonnable en terme de coût ! C'est pourquoi, la municipalité a opté pour une gestion et un entretien des stades en régie.

Depuis le 1er janvier 2020, les agents des espaces verts ont repris l'entretien et la maintenance des stades (tonte, traçage des terrains, irrigation...) pour une superficie d'environ 3000 m<sup>2</sup> rien qu'en gazon ! Ces agents, vous les rencontrez tous les jours dans l'exercice de leurs fonctions, ils sont formés aux méthodes alternatives d'entretien et sensibilisés à l'environnement. Ils assurent le fleurissement de la ville, la tonte, la taille des arbustes, le désherbage...pour un embellissement de notre beau village.

Le travail en régie permet des économies en optimisant le matériel et, surtout, en valorisant les spécialités des agents de la commune. Afin d'assurer un entretien de qualité des pelouses des stades, les agents des espaces verts ont été formés sur la gestion de l'arrosage et la gestion des stades. La formation des agents est essentielle pour favoriser une meilleure proximité avec les utilisateurs et les gestionnaires des clubs sportifs.

OUVRAGE

# CRÉATION D'UNE AIRE DE LAVAGE DES ENGIN AGRICOLES

D'ici l'été 2020 deux aires de lavage et de remplissage seront construites pour les équipements agricoles et le traitement des effluents, l'une sur Châteauneuf-du-Pape et l'autre sur Courthézon au niveau de la station d'épuration. La station de lavage et de traitement sera accessible aux agriculteurs de la commune de Courthézon ayant signé une convention de financement et d'utilisation.

La municipalité a engagée en étroite collaboration avec la maison des vigneron de Châteauneuf-du-Pape une étude visant à fédérer le maximum d'agriculteurs sur "le changement des pratiques agricoles" avec la réduction des pollutions ponctuelles phytosanitaires. Cet objectif préconise la création d'une station de lavage et les enquêtes de terrain ont révélé ce besoin. La mise en place de ce système de lavage collectif permet d'encadrer les pratiques du lavage au droit d'un dispositif conforme et évite les pratiques pouvant engendrer une pollution de la ressource.

La ville de Courthézon a offert le terrain sur lequel les ouvrages seront construits, mais l'ensemble des études et des investissements sont financés à 80% par une subvention de l'Europe et à 20% par les 20 exploitations Courthézonaises qui se sont engagées dans ce projet. La Société Coopérative d'Approvisionnement et de Services de Châteauneuf-du-Pape sera en charge de l'exploitation de la station de lavage à partir des cotisations de chaque adhérent.



TRAVAUX

# ACCESSIBILITÉ

## LES TRAVAUX CONTINUENT

La municipalité a entamé un programme pluriannuel étalé sur 6 ans pour d'importants travaux de mise en accessibilité. Ils consistent à rendre accessible les lieux publics à tous et surtout, aux personnes à mobilité réduite.



L'année 2020 marque la 4ème année de l'agenda d'accessibilité programmé. Les travaux d'accessibilité vont concerner l'école maternelle et l'école primaire Val Seille et le stade de la Roquette pour un montant de 170 000 € TTC. Pour ces travaux importants, la commune fait appel à une maîtrise d'oeuvre pour un montant de 16 900 € TTC.

Travaux pour l'école Val Seille : création d'un ascenseur, aménagement d'un WC PMR (personne à mobilité réduite), sécurisation des marches intérieures et extérieures, sécurisation de l'accès aux jeux extérieurs. Les travaux concernant la création de l'ascenseur passent au préalable par une étude de sol, accompagnée d'une étude sur la structure du bâtiment actuel.

Travaux pour la stade de la Roquette: création d'une place PMR, aménagement d'un WC et d'une douche PMR, sécurisation de toutes les marches intérieures et extérieures.

Ont été réaménagés depuis le début des travaux d'accessibilité : la salle polyvalente, l'école Jean Vilar, la salle Daumier, le boulodrome, le tennis...

## PORTES OUVERTES À LA MAISON DE RETRAITE



Le 8 février dernier, la maison de retraite intercommunale Courthézon/Jonquières a initié une visite commentée des lieux de vie des résidents. Les personnes intéressées des deux communes ont été agréablement surprises par ce très beau bâtiment.

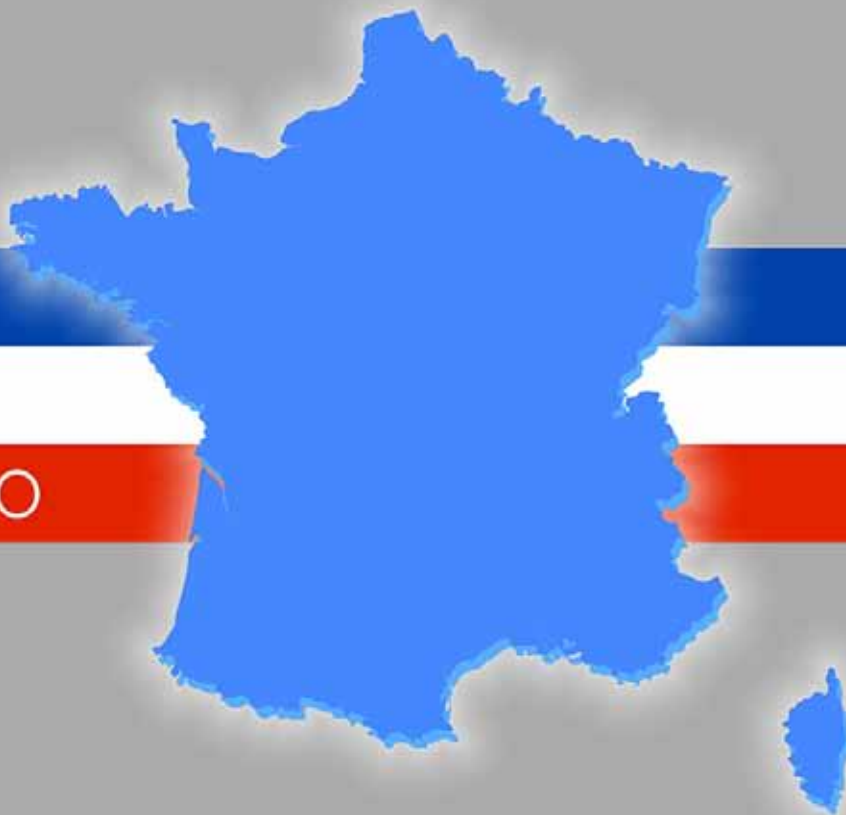
Message écrit par une visiteuse courthézonnaise : "Quelle belle réalisation ! que de détails pensés, mis en place ; et quel beau message fait passer votre directeur. Je sais que c'est toujours une étape difficile dans la vie de prendre la décision d'entrer dans une résidence "foyer" ou "maison de retraite", mais s'il existait d'avantage de structures "réfléchies" comme celle qui a été réalisée à Jonquières-Courthézon, cela se ferait peut-être plus en douceur".

## RÉFECTION DE LA RUE DU CHÂTEAU



En début d'année, la rue du château a fait peau neuve. Les travaux de réfection de la chaussée devenaient urgents suite à la déformation des enrobés par les racines d'arbres. Le cheminement pédestre ou en voiture dans cette rue se transformait en véritables gymkhanas !

Les travaux ont été réalisés par la CCPRO (Communauté de Communes du Pays Rhône et Ouvèze). Le déroulement des travaux s'est fait comme suit : Purge des racines des pins maritime, mise en place d'enrobé, mise en œuvre de béton bitumeux et marquage au sol d'emplacements matérialisés de stationnement.

**ÉLECTIONS****MUNICIPALES****15 & 22 MARS 2020****QUI PEUT VOTER AUX MUNICIPALES ?**

✓ Tous les citoyens âgés de 18 ans (au plus tard le 14 mars) de nationalité française ou qui l'auront acquise au plus tard le 5 mars.  
✓ Tous les citoyens d'un pays membre de l'Union européenne résidant en France. Attention, depuis le retrait du Royaume-Uni le 31 janvier 2020, les ressortissants britanniques ne peuvent pas voter aux élections municipales françaises. Le vote reste possible pour un ressortissant ayant à la fois la nationalité britannique et celle d'un État membre de l'Union européenne.

**À QUELLE CONDITIONS ?**

✓ Disposer de ses droits civils et politiques (y compris dans leur pays pour les ressortissants de l'Union Européenne) ;  
✓ Être inscrit sur les listes électorales générales (ou pour les ressortissants de l'Union Européenne sur les listes électorales complémentaires) de la commune de son domicile ou bien de celle où l'on est contribuable ou gérant de société. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ou bien pour les personnes qui viennent d'obtenir la nationalité française. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit avant le vendredi 7 février 2020.

**À SAVOIR**

✓ Le simple fait d'être détenu ne prive pas du droit de vote. Seules les personnes auxquelles les tribunaux ont interdit le droit de vote et d'élection perdent leur capacité électorale.  
✓ Les majeurs placés sous le régime de la tutelle ou de la curatelle, les majeurs bénéficiant de mesures d'accompagnement social personnalisé, d'accompagnement judiciaire, d'habilitation familiale ou de sauvegarde de justice ont le droit de vote.

**ET SI VOUS ÊTES ABSENTS ?**

Les électeurs absents le jour des élections peuvent voter par procuration. Il s'agit de se faire représenter par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). L'électeur qui donne procuration peut utiliser un formulaire sur internet ou bien le remplir sur place. Dans les 2 cas, il doit se présenter en personne auprès du commissariat, de la police ou du tribunal.

**VOUS RÉSIDEZ À L'ÉTRANGER ?**

Attention : les Français habitant à l'étranger peuvent voter aux élections municipales à condition d'être inscrit sur la liste électorale d'une mairie. Depuis 2019, il n'est plus possible d'être inscrit simultanément sur la liste d'une commune et sur une liste consulaire. Ainsi, en vous inscrivant sur une nouvelle liste électorale française, votre précédente inscription est automatiquement supprimée.

**CARTE D'IDENTITÉ  
OBLIGATOIRE  
POUR POUVOIR  
VOTER !**

## L'ANNÉE COMMENCE EN FANFARE...



Cette nouvelle année a commencé avec des activités traditionnelles comme la fameuse "soirée raclette" qui a toujours autant de succès auprès des jeunes. Une nouvelle activité a vu le jour et plaît à l'unanimité, celle de l'après-midi "Architecte en herbes". Un projet qui consiste à créer des choses sur le jeu-vidéo "Minecraft" pour les reproduire ensuite en réel avec des perles Hamas. Aussi, nous tenons à remercier les jeunes de leur assiduité aux soirées préventions !

## >> PROJET CITOY'NETTÉTÉ

Une mission éco-responsable dont les jeunes s'investissent régulièrement et avec volonté. Différentes zones sont parcourues afin de les nettoyer. Un bel exemple de civisme de la part des jeunes !



## >> LES VACANCES D'HIVER

Les vacances d'hiver se dérouleront sur le thème "Tintin tamarre". En effet, nous allons passer l'année sur le thème général du monde de la bande dessinée, du manga et du livre jeunesse en adaptant nos animations sur ce thème général. Des activités manuelles, culinaires, culturelles et sportives sont proposées et les programmes sont disponibles sur le kiosque en ligne, sur le facebook "Accueil Jeunes de Courthézon" ainsi que sur le blog : <http://courthejeunes.over-blog.com/>.

Cette année, notre séjour de ski s'est déroulé à Saint Sorlin d'Arves du 22 au 29 février. De très bons moments ensemble dans la convivialité et la bonne humeur !

## >> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AJC

L'assemblée générale de l'association des Jeunes de Courthézon s'est déroulée le 31 janvier dernier. Entre le bilan moral et financiers de l'année 2019, le visionnage du diaporama des séjours et activités des jeunes, la soirée s'est terminée par un apéritif convivial.

### Renseignements et inscriptions :

09 52 51 46 39

Inscriptions, paiements ou renseignements  
le mercredi de 10h à 12h et 14h à 14h30,

le vendredi de 16h30 à 17h et le samedi de 14h à 14h30



## A LA COURTH'ÉCHELLE... ON S'AMUSE, ON APPREND, ON S'ÉVEILLE



### LES VACANCES D'HIVER

#### Le carnaval s'invite à la Courth'échelle

Le fil conducteur des projets 2020 étant les fêtes et traditions de France et du monde, c'était une évidence de faire le carnaval durant ces vacances. En effet, les fêtes du carnaval se passent exactement à cette période dans les différents coins du monde. Ce sera l'occasion pour les enfants de se déguiser et de faire la fête. Ainsi, les groupes se mélangeront et travailleront ensemble afin de créer le carnaval de la Courth'échelle. Afin d'aiguiller l'équipe d'animateurs, l'équipe de direction a fait le choix de partir sur 5 des carnivals

les plus connus du monde et qui ont des spécificités propres afin qu'ils ne se ressemblent pas. Les carnivals choisis sont ceux de Venise, Rio, Cologne, Bâle et Nice. Le 27 février dernier pour clôturer les vacances, tout le centre a réalisé un grand carnaval. Un concours a été organisé pour élire le groupe ayant le plus beau carnaval. Différentes caractéristiques du défilé ont été jugées : les déguisements, la décoration du char, les musiques et la parade.

### LES MERCREDIS... À LA RENCONTRE DE LA POÉSIE

Le projet des mercredis du 8 janvier au 8 Avril "A la rencontre de la poésie" sera un clin d'œil au printemps des poètes qui se déroule durant tout le mois de mars dans toute la France. C'est une manifestation nationale et internationale qui permet de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes. Chaque année, un thème est donné. Pour l'année 2020, c'est "le courage".

Durant ce mois de mars, des actions sont menées autour de la poésie. Cela passe par des ateliers d'écriture, des expositions de poèmes, des invitations de poètes pour une rencontre littéraire avec les enfants et les adultes. Chacun est libre de créer ce qu'il souhaite autour de la poésie, il est possible de faire des choses artistiques comme des arbres à poèmes par exemple ou bien se faire "passeur de poèmes" en accrochant des poèmes sur le pare-brise des voitures. Le principe étant que le plus grand nombre découvre la poésie et le partage.

Durant le mois de janvier et de février, les enfants du centre de loisirs ont écrit, créé, illustré, imaginé... Pour qu'au mois de mars ils puissent partager tout cela avec tous les enfants, les familles et les habitants de la commune. Ainsi, des poèmes vont être affichés au centre de loisirs mais également dans certains commerces, dans le parc de la mairie... Les enfants vont également aller à la rencontre des personnes âgées de la maison de retraite et du club des cigales pour écrire des poèmes ensemble.

#### Horaires accueil administratif :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 14h à 18h

Le mercredi de 7h30 à 11h45.

Tél : 04 90 70 74 24

### Rando Evasion Courthézon

> Le jeudi Rando douce : marche douce, découverte détente et ambiance chaleureuse (entre 8 et 12 km sur petite journée)

Dates à venir : les 5 et 19 mars - le 2 avril (départ 9h30 parking Groupama)

> Le dimanche Rando sportive : circuit de 15 à 20 km

Dates à venir : les 8 et 22 mars (Départ 9h parking Groupama)

Le programme de ces journées seront remis au fur et à mesure (km, lieu, distance, dénivelé...)

Vous souhaitez participer à nos activités !  
Appeler André Caprini au 06 10 74 72 79 ou  
Jean-Pierre Pasquini au 06 32 82 54 91

## >> AGENDA et INFOS

### COLLECTE DE SANG

**Vendredi 6 mars 2020 de 15h à 19h30**  
**salle Daumier**

SANG DONNÉ = VIE SAUVÉE

L'Amicale des donneurs de sang vous attendent avec une collation améliorée pour vous régaler !

### INFO AUBC

*Samedi 16 mai à 13h30 au boulodrome*

Challenge U Express triplettes montées

*Mercredi 27 mai à 9h au boulodrome*

Triplettes vétérans

### FOYER LAIQUE

**La bibliothèque**

*Mardi 3 mars à 18h30*

Conférence "André de Richaud" animée par M. Allègre de la COVE.

Renseignements au 04 90 70 77 56

*Mardi 12 mai à 18h30*

Conférence sur "Les lavoirs" animée par Mme Anne Mandrou de la COVE

Renseignements au 04 90 70 77 56

### LA LIGUE CONTRE LE CANCER

*Dimanche 8 mars à 14h30*

Hyper Loto à la salle polyvalente

Buvette et petite restauration sur place

### LOISIRS ET COMMUNICATION

*Samedi 18 avril*

Journée camarguaise en manade organisée par l'association Loisirs et Communication. Repas à la manade, après-midi découverte du marais du Tiki puis temps libre aux Saintes Marie de la Mer. Renseignements au 06 67 28 33 29 ou au 06 42 94 84 84

### ATELIERS DES COULEURS

*Mardi 14 et mercredi 15 avril de 10h à 12h*

L'Atelier des couleurs organise un stage sur le thème "Je crée ma BD" pour les enfants à partir de 6 ans 30 euros les deux matinées

Inscriptions Maud Obratsov au 06 30 24 11 71

atelierdescouleurscourthezon@gmail.com

### CLUB "LES CIGALES"

*Vendredi 20 mars* : Repas couscous de printemps

*Mercredi 13 mai* : Sortie bouillabaisse aux Salins de Giraud

*Mardi 19 mai* : Portes ouvertes du club

## >> CALENDRIER

### DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**Assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang**

Le mardi 3 mars à 18h30 à la salle Daumier

**Assemblée générale de la chasse "Les amis de St Hubert"**

Le samedi 4 avril à 10h au théâtre de la Roquette

**Braderie**  
DU VENDREDI 24 AVRIL  
AU SAMEDI 25 AVRIL 2020  
de 9h à 17h

Venez Voir !  
à la Boutique Solidaire  
« Soleil pour tous »  
Place du Cadran solaire  
Rue Joseph Colonieu

Nombreux Vêtements (tout âge),  
Fleurs rustiques,  
Oreillettes « maison »

Les dons récoltés seront reversés  
au profit du Secours Catholique

Secours Catholique - Délégation de Vaucluse  
Place du Cadran solaire  
Rue Joseph Colonieu  
84350 Courthézon

ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

FESTIVAL 2ÈME EDITION  
AUTEUR COMPOSITEUR INTERPRETE

la **Roquette** en **LIVE**  
samedi 28 mars 2020

Claire & le(s) Garçon(s)  
Les Filamants

CONCERTS  
GRATUITS

Théâtre de la Roquette  
Courthézon - 21h00  
Buyette sur place

VILLE DE COURTHÉZON  
Jeunesse & Patrimoine

**CHASSE AUX  
OEUFs**  
à Courthézon

SAMEDI  
11  
AVRIL 2020

A partir de 10h  
Au parc Val Seille

**GRATUIT**

Réservée aux enfants de moins de 12 ans

## TROUPE OSEZ

Le dimanche 26 avril  
à 15h - Théâtre de la Roquette  
Entrée libre

La Troupe Osez de la section théâtre du Foyer Laïque fête ses 20 ans et vous propose 3 heures de spectacle avec de nouvelles créations pleines de fantaisie, d'imagination, de rythme, d'éclats de rire, de tendresse et de poésies jouées par l'ensemble des comédiens adultes et enfants.

Pot de l'amitié et du partage offert par la troupe après le spectacle.





## MARS

### ► Mardi 3

Conférence "André de Richaud" organisée par la bibliothèque du Foyer Laïque et animée par M. Allègre de la COVE.  
Renseignements au 04 90 70 77 56

### ► Vendredi 6

Collecte de sang organisée par l'amicale des donateurs de sang de 15h à 19h30 à la salle Daumier.  
Sang donné = Vie sauvée ! Une collation améliorée pour vous régalez.

Cinéma organisé par l'association Courth'Images et Cinéval au théâtre de la Roquette.  
Tarif normal 5,50€ - Tarif réduit 4 €

### ► Samedi 7

Election Cuvée Princesse organisée par le Cellier des Princes à 10h.  
Renseignements au 04 90 70 21 50

Soirée Années 80 organisée par le Suportaire Club de Courthézon à la salle polyvalente. Buffet dansant 20 € (hors boissons). Parking surveillé. Inscriptions au 06 08 35 24 36 ou au 06 68 18 40 58

### ► Dimanche 8

Hyper loto organisé par la ligue contre le cancer à 14h30 à la salle polyvalente. Buvette et petite restauration sur place. Venez nombreux !

### ► Samedi 28

Concert "La Roquette en Live" par Claire & les garçons et les Filaments à 21h au théâtre de la Roquette. Buvette sur place. Entrée gratuite



# CHASSE AUX OEUFS à Courthézon

SAMEDI  
11  
AVRIL 2020

A partir de 10h  
Au parc Val Seille

**GRATUIT**

Réservée aux enfants de moins de 12 ans



## AVRIL

### ► Samedi 11

Chasse aux oeufs au parc Val Seille à 10h. Entrée gratuite. Les enfants devront trouver trois bâtons de couleurs différentes (jaune, rouge et bleu). A la fin de la manifestation, chaque enfant remettra ses trois bâtons en échange d'un sachet d'oeufs. Les enfants jusqu'à 3 ans auront un espace dédié.

### ► Samedi 18

Journée carmaguaise en manade organisée par l'association Loisirs et Communication. Repas à la manade, après-midi découverte du marais à bord du Tiki puis temps libre aux Saintes Marie de la Mer.  
Renseignements au 06 67 28 33 29 ou au 06 42 94 84 84

### ► Dimanche 26

La Troupe Osez de la section théâtre du Foyer Laïque fête ses 20 ans et vous propose 3 heures de spectacle à 15h au théâtre de la Roquette. De nouvelles créations pleines de fantaisie, d'imagination, de rythme, d'éclats de rire, de tendresse et de poésies jouées par l'ensemble des comédiens adultes et enfants. Pot de l'amitié et du partage offert par la troupe après le spectacle.  
Entrée gratuite



## MAI

### ► Mardi 12

Conférence sur "Les lavoirs" à 18h30 organisée par la bibliothèque du Foyer Laïque et animée par Mme Anne Mandrou de la COVE.  
Renseignements au 04 90 70 77 56

### ► Samedi 23

Auditions de l'école de musique au théâtre de la Roquette à partir de 10h. Pause avec food-truck et boissons. Fin de soirée musicale et artistique avec le FestiArt.

### ► Du vendredi 24 au samedi 25

Braderie organisée par le Secours Catholique de 9h à 17h à la boutique solidaire, place du Cadran Solaire. Nombreux vêtements (tout âge), Fleurs rustiques, Oreillettes "maison".

## RENDEZ-VOUS CINÉMA

Séances de cinéma organisées par Cinéval et l'association Courth'images au théâtre de la Roquette  
Tarif normal 5,50 € - tarif réduit 4 €

A noter dans vos agendas,  
les prochaines séances :

**Vendredi 6 mars 2020 à 18h**

"Revenir"

**Vendredi 6 mars 2020 à 20h30**

"#Jesuislà"

**Vendredi 3 avril 2020 à 18h**

"Un divan à Tunis"

**Vendredi 3 avril 2020 à 20h30**

"Judy"